

PROGRAMME DE FORMATION

Le sentiment d'impuissance dans la relation d'aide

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

4.00 jour(s)
28:00 heures

Public

Tout personnel des services de l'action sociale et médico-sociale confronté aux sentiments d'impuissance et de désillusion.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Identifier l'origine du sentiment d'impuissance et la place qu'il peut occuper dans la relation d'aide afin de pouvoir l'approprier et le concilier avec sa détermination à rester présent, aidant et inventif auprès des usagers.

Définir les critères possibles d'une bonne pratique professionnelle à la fois en terme de distance et de conduite de l'accompagnement.

Programme

Les missions confiées aux services d'aide sociale et médico-sociale : histoire, fondements, principes.

Les objectifs de l'action sociale et médico-sociale :

- Textes législatifs et terminologie.
- Un dispositif évalué en besoins et non en désirs.
- La notion de bonheur et sa place dans le champ social aujourd'hui.

Entre aide et solidarité : vouloir aider son prochain et en faire profession :

- Les motivations personnelles et les idéaux : implication et non implication.
- Les phénomènes d'identification et de transfert.

La rencontre dans le cadre de la relation d'aide :

- Efficacité de la rencontre : ses principes, ses ressorts, ses travers.
- Bonnes intentions, outrances et déconvenues.

La notion de distance : quelques critères possibles d'une bonne pratique professionnelle.

De la nécessité de théoriser et de conceptualiser sa pratique : la conduite de la mesure.

- Faire la différence entre l'expression d'une plainte et celle d'une demande d'aide.
- Une notion indispensable : l'appropriation de l'aide.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Etudes de cas. Mises en situation. Echanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.